



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Réunion du Mercredi 12 juin 2019

Présents : Madame Patricia DUPIN, Messieurs Jean Luc BIDART, Philippe DUPIN, Christian LABORDE

Excusés : Messieurs Robert RITTIMANN, Jean Claude BRICOUT

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

L'absence du vainqueur de la jonglerie dans « Observations d'après match » aura pour conséquence 0 point aux 2 équipes pour la jonglerie.

La Commission rappelle que quelque soit les circonstances les formalités administratives doivent se faire pour la partie composition et arbitres AVANT le début de la rencontre.

La Commission demande aux clubs de noter sur les courriers la division, la poule et le n° de match et d'adresser leur courriel pour U13 à competitions@gironde.fff.fr

DIVISION 3

Feuilles de matchs non parvenues

3^{ème} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21283964 LORMONT 2 (509442) / AMBARES 2 (550784) Poule C

La Commission constate l'absence de réponse des 2 clubs et cette rencontre n'ayant aucune influence significative sur le classement, la Commission attribue 0(zéro) point 0(zéro) but aux 2 équipes.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	C	21283964	LORMONT 2	509442	Feuille de match en retard (+15jours)	80€

*Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde

DIVISION 4

Feuilles de matchs non parvenues

3^{ème} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n°21284141 FC LIBOURNE 4 (505610) / RC BORDEAUX 2 (505572) Poule B
- La Commission constate l'absence de réponse des 2 clubs et cette rencontre n'ayant aucune influence significative sur le classement, la Commission attribue 0(zéro) point 0(zéro) but aux 2 équipes.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	B	21284141	FC LIBOURNE 4	505610	Feuille de match en retard (+15jours)	80€

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*

DIVISION 6

Feuilles de matchs non parvenues

3^{ème} rappel feuille de match du 25 mai 2019

- MATCH n° 21284506 ES FRONSADAIS 2 (553260) / CENON 3 (511449) Poule C

La Commission prend note de la feuille de match papier remplie par ES FRONSADAIS et en l'absence de réponse de CENON 3 valide le résultat inscrit sur la feuille de match 2 à 3 et point de jonglerie à ES FRONSADAIS 2.

- MATCH n° 21284643 LORMONT 3 (509442) / EYSINES 4 (505760) Poule F

La Commission constate l'absence de réponse des 2 clubs et cette rencontre n'ayant aucune influence significative sur le classement, la Commission attribue 0(zéro) point 0(zéro) but aux 2 équipes.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE		Anomalies	*Tarifs
25 mai 2019	F	21284643	LORMONT 3	509442	Feuille de match en retard (+15jours)	80€
	C	21284506	ES FRONSADAIS 2	553260	Feuille de match en retard	40€

**Tarifs et Amendes 2018/2019 du district de la Gironde*

Jean-Luc BIDART

**Président de la Commission Football Animation
et à effectif réduit**